



EMCI

ÉVALUATION MANAGEMENT COMPÉTENCES INNOVATION

Bilans de compétences 2026

Bilan de compétences durée de face à face : 14h

Bilan de compétences durée de face à face : 18h

Bilan de compétences durée de face à face : 24h

→ CPF consultable sur le site

moncompteformation.gouv.fr

→ **Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi selon l'origine du financement AIF, CSP**

→ **Tarif particuliers / entreprises : entre 1 600 € et 2 400 € nets**

OBJECTIFS DU BILAN

Le bilan de compétences doit permettre à la personne bénéficiaire de faire l'analyse puis la synthèse, notamment au regard des expériences personnelles et professionnelles, de ses ressources mobilisables dans un projet professionnel (le cas échéant un projet de formation) cohérent, finalisé et adapté.

Par la confrontation entre son environnement professionnel (contexte de l'entreprise ou examen global du marché de l'emploi) et ses caractéristiques personnelles, l'intéressé-e doit, dans ces circonstances, être en situation d'organiser ses priorités professionnelles, de mieux utiliser ses atouts dans ses choix de carrière, donc de gérer au mieux ses ressources personnelles.

A l'issue du bilan, la personne bénéficiaire doit donc avoir clairement identifié ses aptitudes et compétences professionnelles susceptibles d'être investies dans des situations professionnelles déterminées et se trouver en mesure de définir ou de confirmer son projet professionnel.

Références Code du Travail chapitre III Article L6313-4 et dans sa partie réglementaire R 6313-4

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, quel que soit le parcours, les expériences professionnelles et la situation.

PRÉREQUIS

Aucun pré-requis particulier n'est nécessaire pour cette formation.

DÉLAI D'ACCES

Entrées et sorties permanentes.

Des délais propres au mode de financement peuvent être requis pour la mise en place du dépôt du dossier...

LES APPORTS DU BILAN

- Faire un point de son parcours professionnel et envisager les opportunités pour l'avenir
- Se réconcilier avec sa propre histoire, restaurer la confiance en soi
- Prendre du recul par rapport à sa situation et comprendre l'évolution de son environnement et son positionnement
- Structurer et valoriser son parcours personnel et professionnel, acquérir des méthodes et outils pour identifier ses ressources et contraintes
- Déterminer des pistes professionnelles motivantes et réalisables, être acteur de son parcours professionnel

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Un questionnaire de satisfaction est transmis à la personne bénéficiaire à la fin du bilan.

Une attestation de formation est remise.

MOYENS, RESSOURCES, OUTILS

Les moyens pédagogiques

- Entretiens semi-directifs individuels Entretiens en présentiel et/ou distanciel
- Travail personnel de réflexion et de rédaction sur les documents supports fournis par EMCI
- Méthodologie d'Enquêtes terrain auprès de professionnel·les, pertinent·es par rapport au projet
- Analyse du marché de l'emploi cible
- Documentation actualisée sur les métiers et les secteurs d'activités ciblés

Les ressources matérielles et les outils

- Document support pour la réalisation du bilan de compétences
- Questionnaires de personnalité, d'intérêts professionnels, Tests psychotechniques, Questionnaire 360 ° Portefeuille de compétences

Outil Transférance sur plateforme Parcoureo base de données de métiers Salle de documentation, liste de sites Internet ciblés

- Trame de CV et de Lettre de motivation

Moyens humains

Un·e Consultant·e référent·e qui vous accompagne tout au long du bilan de manière individualisée.

PROGRAMME

LES DIFFÉRENTES PHASES

Le bilan est réalisé de façon personnalisée en fonction des attentes et des besoins de la personne. Le bilan de compétences se déroule sur une période moyenne de 3 mois et se présente en 3 phases :

La phase préliminaire permet de :

- Confirmer l'engagement dans la démarche de bilan et de signer la convention
- Définir et analyser les besoins et attentes
- Informer des conditions de déroulement
- Elaborer un programme de travail et un calendrier adapté

Elle s'effectue sous forme d'un entretien individuel permettant de mieux appréhender le contexte professionnel propre à la situation de la personne.

La phase d'investigation permet de :

- Analyser les compétences professionnelles et extra-professionnelles, les motivations, les intérêts et les valeurs
- Identifier les principaux traits de personnalité
- Evaluer éventuellement les aptitudes en lien avec les projets professionnels envisagés
- Repérer les compétences transférables à d'autres domaines d'activité
- Identifier les éventuels besoins de formation et/ou V.A.E. en repérant les organismes de formation
- Initier les prises de contact auprès des professionnel·les des secteurs et des métiers envisagés

Elle s'effectue sous la forme d'entretiens individuels alternant avec des phases de tests, de réflexion et de prises de contacts à l'extérieur du centre de bilan de compétences.

La phase de conclusion permet de :

- Récapituler les résultats détaillés du bilan
- Co-rédiger la synthèse du bilan de compétences et de vérifier l'appropriation des éléments du bilan par la personne bénéficiaire
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet

Lors du dernier entretien, la synthèse et une attestation de réalisation du bilan seront remises à la personne bénéficiaire.

Les résultats du bilan sont confidentiels et réservés à l'usage exclusif de la personne bénéficiaire.

Le suivi à 6 mois permet de :

- Faire le point sur la mise en œuvre du projet de la personne bénéficiaire 6 mois après la fin du bilan.
- Eventuellement, apporter quelques informations complémentaires sur les démarches restantes à effectuer.



CONTACTS DES REFERENTS EMCI

- Référente Pôle administratif et technique Formation :
Christie Clavier - poleformation@emciconseil.fr
- Référent pédagogique Formation :
Thibault Di Mauro - thibault.dimauro@emciconseil.fr
- Référente Pôle administratif Bilan de compétences :
Nathalie Nogueira - nathalie.nogueira@emciconseil.fr
- Référente Handicap :
Nathalie Nogueira - nathalie.nogueira@emciconseil.fr
- Référente pédagogique Bilan de compétences :
Cécile Hatem - cecile.hatem@emciconseil.com
- Référente égalité professionnelle :
Cécile Hatem - cecile.hatem@emciconseil.com
- Référente Qualité :
Anne-Claire Vernay anne-claire.vernay@emciconseil.fr

Pour toute réclamation, merci de contacter le référent de la prestation concernée au mail ci-dessus.

Modalités d'accès : Contactez nos services administratifs pour connaître les modalités spécifiques d'inscription.

Pour connaître les modalités spécifiques d'inscription, l'accès, le suivi et l'accompagnement des **personnes en situation de handicap**, envoyer un mail à nathalie.nogueira@emciconseil.fr

Pour toute assistance technique concernant les sessions à distance, contacter la Référente Pôle administratif et technique formation.